

## Six zones d'emploi en Martinique

### Le Centre agglomération, pôle économique de l'île

Insee Flash Martinique N° 139 - 10/09/2020

**Communiqué de presse – 10/09/2020**

Le Sud, le Sud-Caraïbe, le Centre-Atlantique, le Centre agglomération, le Nord-Atlantique et le Nord-Caraïbe constituent les six zones d'emploi de la Martinique.

L'économie du sud est orientée vers le tourisme, tandis que l'agriculture domine au nord.

Le Centre agglomération attire les actifs des zones d'emplois adjacentes.

En Martinique, les établissements de moins de 10 salariés concentrent une part importante de l'emploi, notamment dans le Sud-Caraïbe.